

- **VILLE de VALOGNES** -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 18 AVRIL 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE, le DIX-HUIT du mois d'AVRIL, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle des Fêtes, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mme Anne-Marie GOLSE, MM. Jean-Marie LOSIO, Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON, Adjoint au Maire,
MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,
MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Lucie LUCAS, Nicole HAMEL, Sylvie BÉCHET, M. Jean-Louis VALENTIN (jusqu'à 20 h 30), Madame Jocelyne MANCEAU (jusqu'à 20 h 30), M. Damien FORTIN (jusqu'à 20 h 30), Melle Julie JEAN (à partir de 18 h 10), Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Rémi BESSELIÈVRE, Christian LE BRIS, Philippe LETENNEUR, Didier GOUJON, Jean LENOBLE, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **Mme Patricia THOMAS,** Adjointe au Maire (pouvoir à M. THOMAS),
Mme Christine GENTELET, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme GOLSE), **M. Jean-Louis VALENTIN,** Conseiller Municipal (pouvoir à Mme LUCAS) à partir de 20 h 30, **Mme Jocelyne MANCEAU,** Conseillère Municipale (pouvoir à Mme BECHET) à partir de 20 h 30,, **M. Damien FORTIN,** Conseiller Municipal (pouvoir à M. LOSIO) à partir de 20 h 30,, **Melle Julie JEAN,** Conseillère Municipale jusqu'à 18 h 10, **M. Michel BEAUSSARON,** Conseiller Municipal (pouvoir à Mme MOUCHEL), **Mme Ghyslaine LE LANCHON,** Conseillère Municipale, (pouvoir à M. LETENNEUR).

Mme Jocelyne MANCEAU a été élue Secrétaire.

Date de convocation : 11/04/2011
Date d'affichage : 11/04/2011
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 24 puis 25 puis 22
Nbre de Conseillers votants : 28 puis 29

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 18 avril 2011 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour extension du périmètre communautaire à la Commune de SOTTEVAST.**

Par délibération en date du 24 février 2011, le Conseil Municipal de Sottevast, à l'unanimité, s'étant prononcé favorablement pour l'adhésion de cette commune à la Communauté de Communes du Bocage Valognais, et le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 17 mars 2011, ayant approuvé à l'unanimité, cette adhésion à compter du 1^{er} janvier 2012, le Conseil Municipal de la Ville de Valognes, par 25 voix pour et 4 abstentions (*Mme MOUCHEL ayant le pouvoir de M. BEAUSSARON, MM. BESSELIEVRE et LENOBLE*), à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE la modification de l'article 1^{er} des statuts de la Communauté de Communes prévoyant l'extension de son périmètre à la commune de Sottevast au 1^{er} janvier 2012.

2. **Actions en faveur de la jeunesse - Projet Educatif Local - Passation d'un nouveau Contrat et approbation du programme d'actions 2011.**

Sur proposition du Comité de Pilotage du Projet Educatif Local réuni le 15 mars 2011 et sur avis favorable de sa Commission Jeunesse - Temps Libre - Vie associative réunie le 16 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le programme d'actions 2011, s'inscrivant dans le nouveau Contrat Educatif Local, s'adressant à tous les jeunes âgés de 3 à 25 ans et visant à créer ou développer des actions durant le temps périscolaire et extrascolaire,
- **Et AUTORISE** le Maire à signer ledit Contrat avec les différents partenaires pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013.

3. Renouveaulement du périmètre scolaire

La Ville de Valognes a mis en place depuis la rentrée scolaire 2005-2006, pour une durée de deux ans renouvelable, un périmètre scolaire avec pour objectif de maintenir une stabilité des effectifs et une proximité de l'école par rapport au lieu de résidence des enfants.

Après examen par sa Commission Enseignement, Education, Aide à la réussite scolaire réunie le 18 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DÉCIDE** le renouvellement à compter de la rentrée 2011-2012, du périmètre scolaire, pour une nouvelle durée de deux années scolaires,
- **ET AUTORISE** le Maire et l'Adjointe déléguée à prendre les dispositions d'application nécessaires en fonction de la situation des familles.

4. Organisation d'une manifestation événementielle : Match de basket féminin de haut niveau.

Le Conseil Municipal, sur avis de la Commission « Sport, Infrastructures Sportives, Événementiel » réunie le 13 avril 2011, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACCORD** à l'organisation à VALOGNES d'un match de Basket-ball de haut niveau opposant l'équipe 1^{ère} Féminines de MONDEVILLE à une équipe à définir évoluant en Ligue Féminine, l'accès à ce match étant gratuite,
- et **PREND EN CHARGE** les frais générés par cette manifestation.

5. Stade Georges Pillet - Construction de locaux de rangement pour les associations sportives.

Considérant la demande de certaines associations sportives de disposer de locaux spécifiques, et devant le manque de locaux disponibles, la construction d'un bâtiment en dur au stade Georges Pillet a été étudiée.

Sur avis favorable de sa Commission Sport - Infrastructures sportives - Événementiel, réunie le 27 janvier 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DECIDE** la construction d'un local de 100 m² environ qui pourrait être implanté en limite séparative à l'arrière de la tribune existante,
- **Et AUTORISE** le Maire à dater, signer et déposer le Permis de construire correspondant.

6. Cession d'un immeuble sis 4 allée des Jardins.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme, consultée le 22 mars 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DÉCIDE** la cession d'un ensemble immobilier, comprenant une maison d'habitation et un jardin, d'une superficie totale de 423 m², sis 4 allée des Jardins, à Madame Suzanne ADAM pour un montant de 110 000 € hors de frais de notaire,
- **Et AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document inhérent à ce dossier et en particulier l'acte authentique de vente dont la rédaction sera confiée à Maître Philippe LEFRANÇOIS, Notaire à VALOGNES.

7. Conventions, contrats, avenant, règlements et émission d'un titre de recettes

Sur avis favorable de ses différentes Commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation et au renouvellement des conventions, contrats et avenant suivants, ainsi qu'à la modification de règlements et à l'émission d'un titre de recettes :

Dossier examiné par la Commission Jeunesse - Temps Libre - Vie Associative le 16 mars 2011 :

- Opération « Ticket Temps Libre - vacances de printemps » - Convention avec Lucie MILVOY, Plasticienne, pour l'organisation d'un stage d'initiation à la vidéo, pour 12 enfants âgés de 11 à 15 ans, programmé du 2 au 6 mai à l'Hôtel-Dieu - coût global : 1.000 €.

Dossier examiné par la Commission Culture - Patrimoine le 17 mars 2011 :

- Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle musical petite enfance, intitulé « Papy, mamie et leurs petits », avec la compagnie du Chat Bada, gérée par l'association Route du Celte - Spectacle en deux séances à l'Hôtel-Dieu le vendredi 8 avril : à 9 h 30 pour les enfants de la crèche « Les Calinoux » et à 15 h 30 pour les jeunes lecteurs de la Bibliothèque municipale - Coût : 725 € TTC, auquel s'ajoutent les frais d'hébergement et de restauration pour 2 personnes.
- Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour enfants, intitulé « Lectures de poche », avec le Théâtre du Champ Exquis. Ce spectacle se déroulera en trois représentations à la bibliothèque municipale le mercredi 15 juin - Coût : 1.517,09 € TTC, auquel s'ajoutent les frais de SACD (droits d'auteur) et de restauration pour 2 personnes.

- Convention avec l'Atelier Mélanie DROMAIN pour la location d'une exposition intitulée « Histoires vraies » de Rascal, auteur-illustrateur pour la jeunesse, qui se déroulera à la bibliothèque municipale pendant une durée de deux semaines au mois de juin - Coût : 1.060,73 €.

→ *Dossier reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal, la convention n'étant pas encore parvenue dans nos Services.*

- Saison Culturelle 2011 - Contrats avec :
 - ✓ La compagnie JOE SATURE ET SES JOYEUX OSSELETS, pour un spectacle intitulé « Only You » qui aura lieu dans le cadre de la Fête Nationale, le mercredi 13 juillet à 21 h 00 sur la place du Château - coût : 2.743 €, auquel s'ajoutent les frais de déplacement, d'hébergement et de repas pour 6 personnes.
 - ✓ La formation CURAÇAO BLUES, pour une représentation dans le cadre de la Fête Nationale, le mercredi 13 juillet de 22 h 00 à 23 h 00 et de 24 h 00 à 1 h 45 sur la place du Château - coût : 750 €, auquel s'ajoutent les charges et les repas pour 5 personnes.
 - ✓ Le TANDEM JAZZ QUARTET, pour une représentation le vendredi 15 juillet à 18 h 30 sur la place Vicq d'Azir - coût : 1.000 €, auquel s'ajoutent les frais d'hébergement et de repas pour 4 personnes.
 - ✓ La compagnie QUARTET BUCCAL, pour un spectacle intitulé « Gang » qui aura lieu le vendredi 22 juillet à 18 h 30 sur la place Vicq d'Azir - coût : 3.500 €, auquel s'ajoutent les frais de déplacement, d'hébergement et de repas pour 7 personnes.
 - ✓ La BANDA JOJO, pour une représentation le vendredi 29 juillet à 18 h 30 sur la place Vicq d'Azir, avec déambulation à partir de 11 heures sur le marché - coût : 2.350 €, auquel s'ajoutent les frais de repas pour 8 personnes.
 - ✓ Pbox SARL, pour un concert de Bertrand BELIN le jeudi 29 septembre à 20 h 45 au cinéma Trianon - coût : 2.795,75 €, auquel s'ajoutent les frais d'hébergement et de repas pour 6 personnes - Prix des places : 10 et 5 €.
- Convention de partenariat pour une exposition extérieure dans la cour intérieure de l'Hôtel-Dieu de juin à octobre, intitulée « Barrières en Cotentin » - Photographies d'Eric DELOUCHE, photographe « paysagiste » - Coût : 2.850 € pour les 24 panneaux et 660 € pour les 2 bâches.

Dossier examiné par la Commission Environnement - Cadre du Vie - Urbanisme le 22 mars 2011 :

- Modification des conditions d'occupation sur le site du Château d'Eau de la Victoire - Avenant n°4 avec la Société BOUYGUES TELECOM, pour prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2012.

Dossier examiné par la Commission Enseignement - Education - Aide à la réussite scolaire réunie le 18 mars 2011 :

- Modification des règlements applicables aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique, et aux élèves fréquentant les Services Municipaux de garderie périscolaire et de restauration scolaire, à compter de la rentrée 2011-2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** l'émission d'un titre de recettes de 442,97 € représentant une commission sur les ventes réalisées par la Librairie RYST de Cherbourg-Octeville lors de la quatrième édition du Salon du Livre de Valognes, et la signature de la convention correspondante.

8. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.

Après examen par sa Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale, réunie le 21 mars 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ALLOUE** à titre exceptionnel des subventions aux Associations suivantes, en ayant fait la demande :

- **100 € à la Croix Rouge - Délégation de l'Ouve et Saire**, pour les frais engagés lors de l'hébergement d'urgence de voyageurs à la Salle du Château le dimanche 19 décembre 2010 en raison des intempéries,
- **100 € à Carrière 2000**, pour l'organisation du 23^{ème} forum des métiers et des formations, du 26 au 28 janvier 2011,
- **600 € au Groupe scolaire Léopold Delisle**, pour la réalisation du projet « classe patrimoine » au Mont Saint-Michel du 29 mars au 1^{er} avril 2011 pour une classe.

9. Révision des tarifs municipaux.

*Tableau des
tarifications
affiché dans le
hall de la
Mairie*

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale réunie le 21 mars 2011, le Conseil Municipal, par 24 voix pour, 4 voix contre (*Mme MOUCHEL ayant le pouvoir de M. BEAUSSARON, MM. BESSELIEVRE et LENOBLE*), et 1 abstention (*M. GOUJON*),

- **DONNE SON ACCORD** à la révision de différentes tarifications municipales
- et en **FIXE** la date d'application.

10. Comptes - Budgets - Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement - Fiscalité.

SORTIE de Monsieur Jacques COQUELIN, Maire, POUR LA PRÉSENTATION par Monsieur Christian LAMOTTE, Premier Adjoint, DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2010 AVEC AFFECTATIONS DES RÉSULTATS

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Nombre de Conseillers présents :	24
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de votants :	28

Les différents documents ont été présentés aux Conseillers Municipaux lors de la réunion Commission Finances – Développement Economique, Industriel et Commercial – Administration Générale de la Collectivité du 21 mars en présence de Monsieur BIGANT, Trésorier, Receveur Municipal et Monsieur LAMOTTE propose, sauf observation particulière, d'approuver chacun de ces comptes par un vote à main levée au fur et à mesure de leur présentation.

SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	3.498,00 €
RECETTES REALISEES :	3.740,00 €

Résultat de clôture :	393,68 €
Affectation du résultat 2010 :	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT TOLLEMER

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	- €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	- €

Résultat de clôture	2.456,41 €
Affectation du résultat 2010	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT BESNARD

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	309.264,57 €
RECETTES REALISEES :	29.011,34 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	309.264,57 €

Résultat de clôture	- €
Affectation du résultat 2010	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

Pour le budget annexe du lotissement Besnard, les travaux étant entièrement terminés et toutes les écritures enregistrées, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

CLOTURE au 31 décembre 2010, le budget susdit.

LOTISSEMENT LA BOUCHETTERIE

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	2.406,76 €
RECETTES REALISEES :	190.649,26 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	2.406,76 €
RECETTES REALISEES :	- €

Résultat de clôture	46.551,84 €
Affectation du résultat 2010	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	537.392,88 €
RECETTES REALISEES :	289.545,18 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	- €
RECETTES REALISEES :	347.974,92 €

Résultat de clôture	188.871,58 €
Affectation du résultat 2010	- €

VOTE Pour : 28 Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'EAU

Section d'exploitation :

DEPENSES REALISEES :	671.886,97 €
RECETTES REALISEES :	740.915,25 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	374.597,19 €
RECETTES REALISEES :	514.527,72 €

Résultat de clôture : 313.943,21 €

Affectation du résultat 2010 :

Recettes d'investissement

(Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés) 140.000,00 €

Recettes d'exploitation

(Article 002 – Excédent reporté) 156.069,99 €

VOTE

- Section d'exploitation avec affectation du résultat :

Pour : 28 Contre : - Abstention : -

- Section d'investissement :

Pour : 28 Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

DEPENSES REALISEES :	568.342,59 €
RECETTES REALISEES :	725.674,87 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	304.036,00 €
RECETTES REALISEES :	377.466,99 €

Résultat de clôture : 402.235,14 €

Affectation du résultat 2010

Recettes d'investissement (Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés)	200.000,00 €
--	---------------------

Recettes d'exploitation (Article 002 – Excédent reporté)	260.560,72 €
--	---------------------

VOTE

- Section d'exploitation avec affectation du résultat :

Pour : 28	Contre : -	Abstention : -
------------------	------------	----------------

- Section d'investissement :

Pour : 28	Contre : -	Abstention : -
------------------	------------	----------------

VILLE DE VALOGNES

Section de fonctionnement :

DEPENSES REALISEES :	8.978.735,09 €
RECETTES REALISEES :	11.289.877,46 €

Section d'investissement :

DEPENSES REALISEES :	4.253.370,59 €
RECETTES REALISEES :	5.315.586,89 €

Résultat global de fonctionnement	4.512.741,36 €
--	-----------------------

Affectation du résultat 2010 :

Recettes d'investissement

(Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés)	1.900.000,00 €
--	-----------------------

Recettes de fonctionnement

(Article 002 – Excédent reporté)	1.866.752,77 €
----------------------------------	-----------------------

VOTE

- Section de fonctionnement avec affectation du résultat :

Pour : 28	Contre : -	Abstention : -
------------------	------------	----------------

- Section d'investissement :

Pour : 28	Contre : -	Abstention : -
------------------	------------	----------------

**RETOUR de Monsieur Jacques COQUELIN, Maire, POUR LA PRÉSENTATION
DES BUDGETS PRIMITIFS 2011**

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Nombre de Conseillers présents :	25
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de votants :	29

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, sauf observation particulière, d'adopter chacun des budgets annexes par un vote à main levée au fur et à mesure de leur présentation.

SERVICE DES POMPES FUNEBRES - 2011

◆ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à :* **4.093,68 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT TOLLEMER - 2011

◆ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à :* **564.081,41 €**

◆ *équilibré en dépenses et recettes d'investissement à :* **543.325,00 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

LOTISSEMENT LA BOUCHETTERIE - 2011

◆ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à :* **237.709,34 €**

◆ *équilibré en dépenses et recettes d'investissement à :* **189.700,00 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - 2011

Section de fonctionnement :

◆ *équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à :* **1.321.728,02 €**

Section d'investissement :

◆ *équilibré en dépenses et recettes d'investissement à :* **1.184.962,93 €**

VOTE Pour : 29 Contre : - Abstention : -

Monsieur le Maire propose ensuite d'adopter, par un vote à main levée, au fur et à mesure de leur présentation par Monsieur LAMOTTE, Premier Adjoint, **les budgets primitifs du Service Communal de l'Eau et de l'Assainissement** à partir des vues d'ensemble.

SERVICE COMMUNAL DE L'EAU

Section d'exploitation :

DEPENSES :	913.869,99 €
RECETTES :	913.869,99 €

Section d'investissement :

DEPENSES :	1.002.932,22 €
RECETTES :	1.002.932,22 €

VOTE

Section d'exploitation :

Pour : **29** Contre : - Abstention : -

Section d'investissement :

Pour : **29** Contre : - Abstention : -

SERVICE COMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

DEPENSES :	989.100,72 €
RECETTES :	989.100,72 €

Section d'investissement :

DEPENSES :	1.209.536,00 €
RECETTES :	1.209.536,00 €

Tarifs 2011 d'eau et d'assainissement :

Le prix du m³ d'eau facturé jusqu'à 500 m³ de consommation passe de 1,32 € à : **1,34 €**
(soit une augmentation de 0,02 €)

Le prix du m³ d'eau facturé de 501 à 1 000 m³ de consommation passe de 1,00 € à : **1,02 €**
(soit une augmentation de 0,02 €)

Le prix du m³ d'eau facturé au-delà de 1 000 m³ de consommation passe de 0,82 € à : **0,83 €**
(soit une augmentation de 0,01 €)

La redevance d'assainissement passe de 1,06 € à : **1,07 €**
(soit une augmentation de 0,01 €)

La forfait pour la mise de compteur en limite de propriété (dont TVA à 5,5 %) passe de 128,00 € à : **130,00 €**
(soit une augmentation de 2,00 €)

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour : 24

Contre : 4

Abstention : 1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour : 24

Contre : 4

Abstention : 1

Sur avis de la Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale de la Collectivité consultée lors de sa réunion du 21 mars 2011, le Conseil Municipal,

à la majorité des suffrages exprimés, par 24 voix pour, 4 contre (*Mme MOUCHEL avec le pouvoir de M. BEAUSSARON, MM. BESSELIEVRE, LENOBLE*) et 1 abstention (*M. GOUJON*),

- **ADOpte** par chapitre, la section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2011 de la Ville de Valognes et la section d'investissement selon les montants présentés,
- **CONSTITUE** une provision de 45.000 € dans le cadre du contentieux Piscine,
- **ET DONNE DÉLÉGATION** à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, de souscrire, dans la limite d'un global de **1.102.731 €** dont 19.640 € de prêts-relais TVA, les emprunts nécessaires à court et moyen terme, auprès des Organismes Prêteurs présentant les meilleures conditions financières.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2011

Sur avis de la Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale de la Collectivité consultée lors de sa réunion du 21 mars 2011, le Conseil Municipal,

à l'unanimité des suffrages exprimés, par 24 voix pour et 5 abstentions (*Mme MOUCHEL avec le pouvoir de M. BEAUSSARON, MM. BESSELIEVRE, LENOBLE et GOUJON*),

- **CONSTATE et ENTERINE** les taux de référence communaux 2010 notifiés sur l'état 1259 et se rapportant aux taxes directes locales 2011 :

<i>Taxe d'habitation</i>	25,40 %
<i>Taxe foncière bâtie</i>	26,61 %
<i>Taxe foncière non bâtie</i>	68,00 %
<i>Cotisation foncière des entreprises</i>	22,97 %

- **ET DECIDE NE PAS AUGMENTER** ces taux d'imposition pour l'année 2011.

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N°1
AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE**

Sur avis de la Commission Finances – Développement économique, Industriel et Commercial - Administration Générale de la Collectivité réunie le 21 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

DÉCIDE de réduire de 150.000 € l'autorisation de programme n°1 : **aménagement du quartier de la gare** ainsi que le crédit de paiement pour l'année 2011.

N°	Opération	AP	CP 2010	CP 2011
230	Aménagement du quartier de la gare	1.355.000 €	1.055.000 €	300.000 €

MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT

REGROUPEMENT DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Sur avis de la Commission Finances – Développement économique, Industriel et Commercial - Administration Générale de la Collectivité réunie le 21 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 24 voix pour et 5 abstentions (*Mme MOUCHEL avec le pouvoir de M. BEAUSSARON, MM. BESSELIEVRE, LENOBLE et GOUJON*),

DÉCIDE de voter les montants de l'autorisation de programme concernant le **regroupement des installations sportives** et la répartition des crédits de paiement conformément au tableau ci-dessous :

N°	Opération	AP	CP 2011	CP 2012	CP 2013	CP 2014
270	Regroupement des installations sportives	2.035.000 €	370.000 €	865.000 €	500.000 €	300.000 €

Les dépenses seront équilibrées par les recettes suivantes :

N°	Opération	Autofinancement	Emprunt	Subventions	FCTVA (Prêt relais)
270	Regroupement des installations sportives	155.000 €	878.000 €	685.000 €	317.000 €

Valognes, le 19 avril 2011

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN